

Limite aval du tronçon court-circuité

Notes :
 La conception préliminaire des ouvrages a été réalisée lors des études d'avant-projet. À l'étape de l'ingénierie détaillée, la fonction des ouvrages sera maintenue, mais leur agencement pourrait être ajusté à la lumière de relevés de terrain supplémentaires, des essais et des contraintes saisonnières de construction.
 La configuration des ouvrages temporaires est montrée à titre indicatif seulement.

Réservoirs

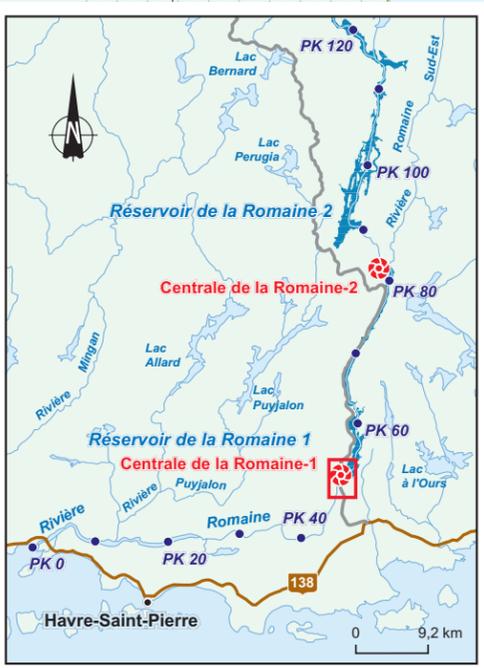
- Zone de marnage
- Zone ennoyée au niveau d'exploitation minimal

Tronçon court-circuité

- Zone exondée en conditions futures

Accès

- Route de la Romaine
- Chemin permanent
- Sentier de portage
- Pont permanent



Complexe de la Romaine
Aménagement de la Romaine-1
Agencement des ouvrages

Sources :
 1 : 10 000, Hydro-Québec Équipement, 2004
 BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
 Infrastructures et aménagement, Hydro-Québec, 2006
 Cartographie : Géomatique, Hydro-Québec Équipement, GENIVAR
 Fichier : 0344_p12-01_ge_341_071130.fr10

